

suite de TROIS FEMMES AU CONSEIL

Le jeudi 26, Emmanuel Clément, Albert Raynaud et Raymond Grange étaient accrochés par une colonne allemande à Craponne. Clément et Grange blessés sont emmenés à l'hôpital de l'Argentière, où Clément décèdera le 4 septembre. La libération de Lyon aura lieu du 2 au 4 septembre. Tout le monde est donc dans l'action militaire. Il faudra attendre la fin des combats, le reclassement des maquisards, pour ceux qui le souhaitent, dans d'autres unités combattantes, car la guerre n'est pas finie, pour prendre le temps d'élire le nouveau conseil municipal.

14 SEPTEMBRE 1944 PREMIERE SÉANCE

Qui fait partie du Comité Local de Résistance ? Nous n'avons pas trouvé de document énumérant ses membres. Cependant, nous savons, par une lettre du 13 août de Besson à Carteron (citée dans le fascicule sur B. Carteron, p.45) que son chef désigné par le maquis est Benoît Odin. Ce qui est sûr aussi, c'est que les 14 présents à l'ouverture de la séance du 14 septembre, sous la présidence de Jacques Martel, ont bien été désignés par le CLR (voir encadré).

Le compte-rendu de la séance indique : « Monsieur le Maire procède à l'installation de la nouvelle municipalité, désignée par le Comité Local de Libération. Cet organisme assurera l'administration de la commune jusqu'aux prochaines élections. »

15 OCTOBRE 1944 ELECTION DU MAIRE

« L'an 1944 et le 15 octobre (=un dimanche) à dix heures, indique le P.V., les membres du conseil municipal de la commune de Saint-Symphorien-sur-Coise, nommés par arrêté préfectoral du 6 octobre, se sont réunis dans la salle de la Mairie conformément aux dispositions du dit arrêté.

Suit la liste des présents (voir plus haut). Absents : Bailly Henri ; Loste André et Villard Etienne (en captivité).

Seront élus. Maire : Jacques Martel.

Premier adjoint : Benoît Carteron.

Deuxième adjoint : Pierre Vernay.

Le conseil met en place des Bureaux et des Commissions où figurent d'autres membres du CLR : Besson, Coquard, Perre, Blanchard.

Dans le hall de la mairie, figurent deux stèles avec les noms des maires de la commune, avec les dates de leur mandat. Ainsi, il est bien indiqué ANIER

Antoine (1935-1944) et MARTEL Jacques (1944-1953).

Ce conseil se réunira 5 fois en 44 et 6 fois en 45.

La séance suivante du nouveau conseil municipal a eu lieu le jeudi suivant, 19 octobre. Sa première décision fut de créer « l'avenue Etienne Billard » à la place de la rue de Meys. « Il y a lieu, indique le Maire, de marquer par cet acte destiné à conserver pour la postérité le souvenir de ce héros tombé dans l'accomplissement de sa mission. »

29 AVRIL ET 13 MAI 1945 ELECTIONS MUNICIPALES

Le GPRF (Gouvernement Provisoire de la République Française) composé des responsables des mouvements de résistance, des partis politiques engagés dans la lutte contre le nazisme, et dirigé par le général de Gaulle avait la lourde tâche de libérer la France toute entière et de gérer le pays, en mettant en place des institutions démocratiques. Il décida donc de commencer par les conseils municipaux avec pour la première fois, le droit reconnu aux femmes d'être électrices et éligibles. (voir le résultat à Saint-Symphorien dans l'encadré). Est élu Maire, Jacques Martel et adjoints, Benoît Carteron et Pierre Vernay.

LE CONSEIL DE SEPTEMBRE 1944

Sous la présidence de Mr Martel

MARTEL Jacques

CARTERON Benoît

VERNAY Pierre

BILLARD Georgette, épouse d'Etienne Billard

BAILLY Henri

BRUYERE Jacques

COTE Jean Claude

GRANGE Jean-Marie

GRANGE Pierre

GUALA Joseph

MORETTON Pierre

ODIN Benoît

PERRET Joseph

VILLARD Benoît

Cette liste ratifiée par le Préfet le 6 octobre, comprend aussi André Loste et Etienne Villard, alors prisonniers.

Cette liste comprend, d'après le livre de Besson, une majorité de « résistants », combattants des Trentaines ou membres de l'effectif hors-rang.

Le CLR a tenu à présenter une femme, conformément au programme du Conseil National de la Résistance : Georgette Billard, veuve d'Etienne Billard fusillé le 19 août.

Ce fut donc la première femme de Saint-Symphorien à être conseillère municipale. Jacques Martel, était le père d'un résistant actif, Paul Martel.

MAIRE : MARTEL Jacques

1^{er} ADJOINT : CARTERON Benoît

2^{ème} ADJOINT : VERNAY Pierre

LE CONSEIL DE MAI 1945

LOSTE André

MARTEL Jacques

CARTERON Benoît

COTE Jean

GRANGE Pierre

BRUYERE Jacques

GUALA Joseph

VILLARD Etienne

VILLARD Benoît

GRANGE Jean

VERNAY Pierre

ODIN Benoît

BAILLY Henri

CHENEVAT Marie-Thérèse

BILLARD Georgette

STARON Stéphanie

MAIRE : MARTEL Jacques

1^{er} ADJOINT : CARTERON Benoît

2^{ème} ADJOINT : VERNAY Pierre

Les deux prisonniers de guerre, André Loste et Etienne Villard sont de retour et trouvent comme prévu une place au conseil. Trois femmes furent élues. Marie-Thérèse Chenevat, épouse de Jean Chenevat, ancienne institutrice, était la fille d'Eugène et Marie Grange, mercier. En 1945, elle élevait ses trois enfants. Son mari travaillait à la Mairie depuis 1942, s'occupant de l'eau et des marchés. Georgette Billard était la veuve d'Etienne Billard, industriel. Stéphanie Staron était une ouvrière corsetière. Antoine Anier, d'après Guillaume Dupeyron (Livre sur B. Carteron, p.43), a été déclaré inéligible « pour attitude attentiste voire complaisante durant l'Occupation. » Cette municipalité exercera ses fonctions jusqu'aux élections suivantes du 19 octobre 1947.

Ces informations sont extraites des Procès-verbaux des conseils municipaux de l'époque retranscrits par Pierre Lhôpital.